

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Résidents des Pléiades ARP
du 27 mai 2016 au restaurant des Pléiades aux Pléiades.

Le président, M. Yves Membrez, ouvre la 44^e Assemblée Générale de l'Association des Résidents des Pléiades convoquée conformément aux statuts et la secrétaire donne lecture des membres qui se sont excusés. Le président a une pensée pour Mme Knobel et sa famille, décédée et salue la présence de M. Aurèle Vuadens, Municipal de Blonay, ainsi que M. Rosatti du GoldenPass.
Le scrutateur M. Jaunin est nommé pour le déroulement de l'assemblée.
Une modification de l'ordre du jour est proposée : inversion des points 7 et 9. Elle est acceptée à l'unanimité. Les listes de présences sont en circulation.

Les membres présents sont au nombre de 44 et 21 excusés.

L'ordre du jour proposé ci-dessous après modification, (on inverse le point 9 avec le point 7) est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2015
2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes pour l'année 2015
3. Rapport du comité sur l'activité 2015
4. Discussion des différents rapports
5. Election du comité
6. Election de la commission de vérification des comptes
7. Modification des statuts
8. Admission –Démission –Radiation
9. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2017
10. Propositions individuelles et divers
11. Discussion générale

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 6 juin 2014

Le PV de la dernière assemblée générale est accepté à l'unanimité sans remarques, et avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes

Jean-François Coderey remercie Michel Duc, ancien caissier, pour sa tenue des comptes jusqu'à cette année car la reprise a été très aisée. Il présente les comptes comme suit :

Au 31 décembre 2014, la fortune de l'association se monte à Fr. 17'835.08 avec un déficit de recettes de Fr. 940.45 en raison d'un gros achat de vin de M. Duc avant son départ et des frais imprévus au budget 2015. Les explications du caissier ne suscitent aucune question et les vérificateurs des comptes, Messieurs Marc Emmenegger et Gabriel Dubois, donnent lecture de leur rapport et

proposent d'accepter les comptes. Ils sont acceptés, ainsi que le rapport des vérificateurs, à l'unanimité.

3. Rapport du comité sur l'activité 2015

M. Membrez

Le comité s'est réuni à trois reprises pour évoquer l'organisation de la Saint-Nicolas et de la Saint-Jean, ainsi que celle de l'Assemblée générale. Il relève le travail de toutes les personnes qui contribuent au succès de ces manifestations et les remercient. Le contenu du bulletin est aussi décidé lors de ces séances. Le président en évoque le contenu et remercie Anne-Laure Emmenegger et Denis Schneiter pour leur travail. Le comité s'est aussi préoccupé de la léthargie de l'AVPRS et de l'Espace Régional des Pléiades dont les travaux devraient démarrer incessamment.

Il informe les membres que les élus au Conseil Communal qui font partie du comité veilleront à rester attentifs à ce dossier. Il dit espérer que le Conseil Communal continuera à fonctionner paisiblement malgré l'introduction du système proportionnel.

Mme Stegmann

Mme Stegmann, vice-présidente, relève qu'elle a le plaisir de constater que tous les habitants semblent heureux de vivre ici et n'ont jamais eu de requêtes quant à d'éventuels soucis. Elle remercie encore Anne-Laure Emmenegger et Denis Schneiter pour leur travail et la qualité du bulletin, en relevant qu'il est parfois difficile de le lire en raison de la taille des caractères.

Mme Stegmann nous donne des nouvelles de l'AVPRS qui n'a pas donné de nouvelles en raison de problèmes de santé des membres du comité. Elle souhaite bon vent à la personne qui la remplacera, dit partir avec un petit pincement au cœur en raison du plaisir qu'elle avait à être présente durant les comités. Elle est remerciée par le comité pour sa présence souriante et positive, sa rigueur et son investissement.

Mme Dubois

Fatima Dubois, membre, remercie une fois encore toutes les personnes présentes lors des manifestations. Un merci tout particulier pour Étienne Plumettaz et son épouse pour la soupe de la Saint-Nicolas et Paul Gaillard et son épouse pour la broche lors de la Saint-Jean.

Mme Schneiter

Coordination des Pléiades

Françoise Schneiter, secrétaire, relate sa participation aux deux séances de la coordination des Pléiades. En novembre le tour de table a été assez rapide, M Epp Municipal de St Légier nous a dit que pour une première saison la buvette des Mossettes avait bien fonctionné, en ce qui concerne les Pléiades, les préparations pour la saison hivernale touchait à leurs fin. Ms Schelling et Ladine responsable de la piste de descente créée et entretenue par l'Association Blackmetaleushapers nous ont fait part de l'important travail qu'ils ont du faire suite aux dégâts survenu durant le printemps, des ouvrages ont aussi été construits pour les débutants.

Pour la séance de mai, une longue et animée discussion au sujet des nombreux panneaux indicateurs qui fleurissent le long de nos pentes, pâturage, chemin etc.... suite à cela une rencontre début juillet est prévue avec tous les intervenants les deux communes comprises pour essayer de régler cette problématique.

M Schneiter municipal de Blonay nous informe : que les municipalités de Blonay et St Légier ont accepté de remplacer le téléski de la Châ ; que suite aux lenteurs administratives le chalet de la Neuve n'est toujours pas construit, qu'il manque encore de l'argent env. 800 000 Fr pour débiter les travaux de l'Espace Régional de Pléiades, à ce sujet un stand se tiendra lors des fêtes de Blonay le 17 et 18 juin prochain. Pour ce qui est du MOB M Rossetti vous en parlera tout à l'heure.

Astroléiades :

La saison c'est bien déroulée, les visites guidées gratuites ont toujours autant de succès. La soirée sur le thème des cadrans solaire à attirer une trentaine de personnes. Un très grand travail a été fait pour l'amélioration et le renouveau du nouveau site de l'association cela vaut la peine de le consulter, un nouveau mini guide a été créé. Des remerciements ont aussi été adressés à Ms Plumettaz et Cochard pour le soin et la justesse de la mise en place des équipements.

4. Discussion des différents rapports

Les rapports ne soulèvent aucune remarque ni questions.

5. Election du comité

Suite au départ de la vice-présidente, le comité propose d'élire Mme Emmenegger à sa place. Le comité est élu comme suit :

Yves Membrez, président
Anne-Laure Emmenegger, vice-présidente
Françoise Schneiter, secrétaire
Jean-François Coderey, caissier
Fatima Dubois, responsable des manifestations

6. Election de la commission de vérification des comptes

M. Marc Emmenegger et M. Gabriel Dubois sont élus comme vérificateurs.
Mme Mélina Geiser comme vérificatrice suppléante.

7. Modification des statuts

Le comité propose de créer une nouvelle catégorie de membres, les sympathisants, pour les personnes n'habitant plus notre région mais désireuses de continuer à faire partie de notre association, ou toute autre personne qui désirerait pour rejoindre. Le président donne lecture de la proposition de modification de statuts qu'il soumet au vote. Elle est acceptée à l'unanimité. Il relève également qu'en lisant ces articles, on se rend compte de la qualité de ceux-ci, rédigés par M. Clavel, notre ancien président.

8. Admission – Démission- Radiations

M. Burdet a repris le chalet de sa maman à Ondallaz dorénavant c'est lui qui fait partie de l'association.

Démissions

M. Gilbert Maillard le garde génisse de Bondenoce

Mme Conte d'Ondallaz

Mme Pilloud des Pléiades son chalet a été vendu

Mme Wannaz d'Ondallaz

Radiations : Aucune

9. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2017

Le comité propose de maintenir la cotisation à 30 francs par famille et 20 frs pour les membres sympathisants. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle ou divers ne sont parvenus au comité.

11. Discussions générales

Une discussion est ouverte autour de la présence de bétail dans les narcisses. Mme Schneiter relève que dans son pâturage c'est la première fois que les génisses sont mises si tôt en présence des narcisses, suite à un téléphone les propriétaires les ont retirées.

M. Vuadens rappelle qu'il y a un fond disponible mis en commun par les deux municipalités (St Légier et Blonay) pour les personnes qui sont lésées par le fait de garder les champs de narcisses et qu'il faut faire une demande.

M Koenig nous expose le souci qu'engendre pour lui la protection des narcisses, faucher alors que l'herbe est haute et dure. M Vuadens lui propose de prendre contact avec Mme Claire lise Vuadens qui s'occupe de Narcisse riviera.

M. Jaunin évoque les problèmes de parage de l'hiver lors de forte affluence car une ambulance ne passerait plus malgré la présence de trois sécuritas. M. Vuadens répond qu'il en parlera à la Municipalité et Mme Schneiter l'évoquera en séance de coordination.

La parole est donnée à M. Vuadens, Municipal, relève qu'il est très heureux d'être là et rappelle que nos communes vivent en partie grâce à des associations telles que les nôtres et nous remercie. Il dit avoir voulu voir la tête de ces indiens qui vivent presque encore dans la neige. Il invite chacun à se rendre à une visite gratuite d'Astroléiades et remercie encore MM. Plumettaz et Cochard pour leur travail au sein de cette association. Il dit aussi qu'il relayera notre désir d'être intégré dans l'aménagement auprès de la Municipalité.

M. Rosatti, responsable de la gare de Blonay, donne des informations quant aux travaux autour du pont de Tusinge durant les mois de septembre et novembre 2016. Il évoque les nouvelles rames et l'ERP, que le projet des trotinettes qui est au point mort. Le restaurant des Pléiades proposera des soirées
Pas de nouvelles de la borne de Lally, évoque la vidéo réalisée de promotion du
Le président rappelle que dans le repas qui va suivre, les boissons sont à la charge des participants et clôt cette assemblée générale.

L'assemblée se termine à 20h45